

2FOPEN-JS-94

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JANVIER 2017

15 licenciés présents et 44 représentés (pouvoirs validés)

NB : 2 pouvoirs ont été invalidés pour non-respect de la limitation à 3 pouvoirs par mandataire.

Ordre du jour

- rapport d'activités présenté par les responsables d'activités.
- rapport moral présenté par le président.
- rapport financier présenté par la trésorière.
- validation de la suppression de la cotisation départementale.
- orientation de l'action du Comité Départemental.
- création d'une commission de réflexion sur le règlement intérieur.
- nomination d'un président d'honneur.
- questions diverses.

Rapport d'activités

Le président rend hommage à Madame MAURAS, l'une des deux responsables de la section danses traditionnelles, trop rapidement disparue.

La parole est donnée successivement à chaque responsable d'atelier ou à un autre de ses membres désigné à cet effet ; à défaut un compte rendu a été transmis au président qui en a assuré la lecture.

Aquagym :

Le projet, initié et géré directement par le Bureau, avait attiré une cinquantaine de licenciés et devait se matérialiser au Centre 16 à Maisons-Alfort. La localisation, le tarif et les créneaux proposés en ont repoussé la moitié puis la quasi-impossibilité de trouver un créneau qui convînt à une quinzaine de personnes, seuil de rentabilité a conduit à un fonctionnement en très léger déficit au premier trimestre puis à la clôture de la section.

Badminton :

Le responsable, Monsieur Jean-François BERBY, est excusé et a transmis son rapport. Cette section dont l'effectif est toujours aussi faible (4 joueurs) dispose d'un local mis gracieusement à la disposition de la 2FOPEN par la ville de Bonneuil-sur-Marne. On envisage une campagne de publicité plus offensive ciblée sur les établissements scolaires de département.

Danse :

Les responsables, Mesdames Thérèse DE MUER et Josiane HAGOULON, sont excusées et ont transmis leur rapport. La fréquentation est irrégulière. Les séances rassemblent 30 personnes sur deux jours, les mardis et mercredis. Les animateurs de cette section sont bénévoles. Deux se sont inscrites à un stage de formation et sollicitent comme d'habitude à un remboursement partiel de leurs débours.

Méthode Feldenkrais :

Madame Martine MAZURE, responsable de cette activité indique que la survie de l'atelier n' a été possible que grâce à l'octroi de sa part de la subvention DDCS/CDOS et au regroupement des

participants sur un cours unique de deux heures, en moyenne deux fois par mois. La reconduction prévisible de la subvention l'an prochain, permettra de fixer avant les réinscriptions une contribution individuelle encore plus attractive.

Golf :

L'effectif de cette section est stable dans une fourchette de 50 à 60 adhérents. Madame Françoise DOUEK, la responsable, note une progression du nombre de participations aux compétitions de différents niveaux ce qui entraîne une progression au niveau du classement de la section par entreprise (19ème sur 24). Les golfeurs participent aussi tous les ans au Championnat de France 2FOPEN et aux Challenges Nationaux. Les phases inter-régionales du Championnat de France permettent de rencontrer les joueurs du Calvados.

La section est maintenant connue et arrive par l'intermédiaire de ses partenariats à négocier des tarifs financièrement très intéressants pour des cours pour débutants au Tremblay, des sorties, un week-end de « cohésion » par an, un séjour de trois jours pour les plus expérimentés. Et tout ceci avec l'objectif de jouer le moins cher possible et de prendre le plus de plaisir.

Les membres du bureau de la section s'impliquent dans le calendrier des sorties en tant que « capitaines de sortie » ; ils participent ainsi activement à la vie de la section.

La section qui ne propose pour l'instant aucune initiation pour les enfants, aimerait cependant attirer plus de jeunes adultes.

Gym Seniors :

Monsieur Jean-Jacques CARSAULT, responsable de la section, est excusé et représenté par Madame Danielle LACARRIÈRE. L'exiguïté des locaux du Club MGEN de Bonneuil-sur-Marne pose toujours une limitation au nombre de participants. L'ouverture d'un second créneau est toujours à l'étude.

Marche nordique :

Monsieur Eric et Madame Annie REY, Madame Danielle LACARRIÈRE en sont les responsables. Cette activité connaît toujours le même succès. Ses 56 adhérents se partagent deux sites, le Parc Départemental de Choisy-le-Roi le vendredi et le Bois de Vincennes le mardi et ceci sous la houlette d'un intervenant de l'Athlétique Club de Paris-Joinville, toujours aussi compétent et apprécié.

Qi Gong :

Tout espoir de relancer cette section au repos depuis plusieurs années est désormais abandonné.

Tennis :

Madame Annie RIGAL en est la responsable. Les adhérents de cette section participent aux compétitions « Tennis Entreprise » organisées par la Ligue de tennis du Val-de-Marne qui nous loue également ses courts couverts. Les équipes Dames, Messieurs et Mixtes disputent deux séries de compétitions, « un championnat régulier » de Novembre à Noël et les « Coupes de France » de Janvier à Pâques. Les différentes équipes ont obtenu des résultats honorables lors de la dernière saison. Cette section de 23 adhérents connaît une légère baisse d'effectif.

La section « tennis loisir » créée l'an dernier et permettant d'utiliser les courts extérieurs de la M.J.C. du Mont Mesly à Créteil a rencontré si peu de succès que la convention signée avec cet organisme a été résiliée.

Yoga :

Monsieur André EDEL en est le responsable. L'effectif de 20 adhérents se scinde en deux groupes de 10 pour un cours d'une durée de 1heure à 1heure 10. La nouvelle intervenante a une approche différente du yoga, plus en fluidité, dont les participants sont satisfaits grâce à l'enrichissement qu'elle apporte ainsi.

Ski : Il est rappelé que la 2FOPEN-JS-94 sert d'intermédiaire entre les organisateurs fédéraux du séjour ski et le Conseil Départemental du Val-de-Marne. Ces séjours à Longefoy et Guébriant financièrement très attractifs peuvent être une opportunité pour nos licenciés.

Ce rapport n'est pas soumis à vote.

Rapport moral (année civile 2016)

Au 15 janvier 2017 nous comptons 206 licenciés contre 219 l'an dernier au 7 février 2016.

La vie de notre association se passe toujours dans une atmosphère de convivialité et de bon esprit et c'est un réel plaisir de la gérer. Voici les actions menées par le comité départemental au cours de cette année.

Demande et obtention d'une subvention par la DDCS (support financier le CNDS). Montant 1.500€. Motifs de la demande (à respecter) : attirer de nouveaux membres, en particulier d'autres retraités MGEN 94 vers la pratique sportive en rendant les ateliers plus attractifs (baisse des contributions, formation d'animateurs, achat de matériel adapté). Répartition de la subvention en accord avec les responsables.

Contact pris avec le service des sports du département, préliminaire nécessaire à une demande de subventions. A l'heure actuelle les priorités du département ne cadrent guère avec notre pratique.

Changement de logiciel et de logique comptables. Détails dans le bilan financier.

Dans le même objectif, pour aider la section golf (qui a une gestion autonome sous contrôle du comité départemental) à présenter son bilan de façon harmonisée, une aide logistique lui est apportée.

Le changement de mode de gestion a conduit à proposer la suppression de la cotisation départementale de 2€ qui s'est avérée inutile dans l'état actuel de nos finances, ou plus exactement à sa mise à zéro jusqu'à nouvel ordre.

Recherches pour limiter les frais de gestion de la paye des intervenants (les 10% de l'AFDCCS). En yoga, intervenant libéral payé sur facture, en gymnastique remboursement direct des frais de déplacement de l'intervenante bénévole.

Création éphémère d'une nouvelle section d'aquagym qui n'a pu fonctionner qu'un trimestre faute d'accord sur un créneau commun entre les postulants.

Référencement auprès du relais Revesdiab, organisme d'état qui gère le suivi des diabétiques avérés ou potentiels, en particulier par la pratique sportive.

Le président et la responsable de la section golf (malheureusement alitée le jour J) se sont inscrits à une formation tourisme organisée par la fédération afin d'encadrer dans les règles les séjours sportifs de la section.

Participation à la réunion organisée conjointement par le CDOS 94 et la MAIF sur la responsabilité civile, pénale et financière des bénévoles d'association, au cours de laquelle il a été vivement conseillé de veiller à la rédaction du règlement intérieur.

Renouvellement de notre partenariat avec l'Ecole d'Ostéopathie, de la convention avec la MGEN 94 pour la tenue de l'AG au Club des retraités MGEN. Relais des annonces des propositions de stages et de voyages de la fédération.

Ce rapport est soumis au vote de l'assemblée et est adopté à l'unanimité.

Rapport financier (année scolaire 2015-2016 et année civile 2016)

Innovation cette année, nous présentons non seulement le bilan par année civile comme le demande la fédération mais aussi un bilan par année scolaire, en l'occurrence l'année 2015-2016, parce que les soldes en début et fin d'exercice y coïncident avec la période d'arrêt des activités.

Par ailleurs pour que le solde au 31 décembre des sections soit le plus pertinent possible, d'une part les chèques de solde de contributions, déposés en banque en janvier, sont enregistrés sur le logiciel comptable en décembre et d'autre part la paie des intervenants due l'année suivante est formellement débitée du compte des sections et versée sur un compte de "provisions pour dépenses programmées".

Nous avons fait apparaître explicitement le comité départemental en ce qui concerne les recettes et dépenses non liées aux sections, en particulier la gestion des licences .

Enfin recettes et dépenses sont ventilées selon leur nature.

Les documents obtenus sont plus complets et plus "transparents" ; en contrepartie, nous reconnaissons qu'ils sont plus arides à lire.

Quant au bilan proprement dit, il est dans la lignée des précédents.

Les différentes sections gèrent correctement leur budget malgré, pour certaines, les difficultés et incertitudes sur le recrutement de leur licenciés.

Le comité (hors sections) conserve une bonne marge de manœuvre assez élevée pour gérer les à-coup mais pas trop pour ne pas immobiliser l'argent des licenciés.

Les marges de manœuvres des sections et du comité sont placées sur le livret A de façon à générer des intérêts, certes minimes, mais bons à prendre.

Pour plus de détails, voir les tableaux en annexe.

Ce rapport est soumis au vote de l'assemblée et est adopté à l'unanimité.

Validation de la mise à zéro de la cotisation départementale

Le Comité directeur a accepté en mettre en œuvre cette proposition du Bureau en anticipant pour des raisons pratiques le vote de l'Assemblée générale. Il s'agit donc d'un vote de

régularisation ; dans l'éventualité d'un vote négatif, il est prévu de réclamer à chaque licencié de s'acquitter de cette cotisation.

Cette proposition est soumise au vote de l'assemblée et est adoptée à l'unanimité.

Orientation de l'action du Comité Départemental

L'Assemblée Générale souhaite la poursuite des actions engagées et mandate le Comité Directeur et son Bureau pour explorer les pistes suivantes :

- redemande de subvention DDCS/CDOS avec volet "accession des femmes à la pratique sportive", sans toutefois faire doublon avec une demande identique effectuée auprès de la FFGolf.

- voir si le Conseil Départemental CG94 propose une orientation qui nous convienne pour une subvention.

- impression et distribution de flyers dans les établissements scolaires par le truchement d'Arnaud Leydis, membre du Bureau et/ou du correspondant CASDEN (prévoir une dépense plus ou moins importante).

- rédaction d'une fiche de prise ou renouvellement de licence sur une seule page (le modèle actuel est majoritairement imprimé sur deux pages, engagement sur l'une et signatures sur l'autre, et tout aussi majoritairement mal comprise ; par exemple, plus de la moitié des licenciés a signé la case indiquant le désir de se faire rembourser l'IDC alors qu'ils n'en avaient pas l'intention). Ceci sera fait en accord avec la Fédération.

- mise en place d'un outil de communication fiable en direction des licenciés (un premier essai ayant montré ses faiblesses).

- règlement à l'amiable de deux problèmes mineurs de cohabitation entre sections au sein des locaux du Club des retraités MGEN 94.

Création d'une commission de réflexion sur le règlement intérieur

Il s'agit de tirer parti des conseils de la MAIF évoqués ci-dessus et d'en profiter pour mettre à jour le règlement intérieur en veillant à ce qu'il rende compte de nos usages au plus près. La commission bâtira un projet, le soumettra au Comité Directeur pour validation et demandera l'avis de la Fédération. L'objectif est de la faire adopter à la prochaine Assemblée Générale. Se sont proposés pour cette commission Françoise Douek, Annie Rigal, Yves Rigal et Joël Sornette.

Nomination d'un président d'honneur

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité d'élever Jean-Paul Fauret qui a présidé pendant vingt-huit ans la 2FOPEN-JS-94 au rang de président d'honneur.

Questions diverses

Personne n'a de question particulière à poser.
L'assemblée est close et se prolonge par un pot de l'amitié.

Le secrétaire Yves Rigal




Le président, Joël Sornette




Pièces jointes en annexe :

Bilan global en actif/passif pour l'année scolaire 2015-2016
Bilan détaillé par sections pour l'année scolaire 2015-2016
Bilan global en actif/passif pour l'année civile 2016
Bilan détaillé par sections pour l'année civile 2016
Raccord comptable au 1er janvier 2016 entre les deux logiques comptables

2FOPEN-JS-94 2016

comptes	Aquagym	Badminton	Danse	Feldenkrais	Gymnastique	Marche nordique	Qi Gong	Tennis	Yoga	Golf	Comité hors sections	Provisions	Comité
solde au 1/1/16	0,00	280,00	213,50	2,35	371,77	1 612,49	118,67	2 157,51	449,51	5 801,77	2 579,75	15 873,96	29 461,28
recettes													
licences 2F reçues à reverser										1 618,00	4 300,00		5 918,00
licences FFgolf reçues à reverser										1 772,00			1 772,00
cotisations départementales											6,00		6,00
affiliation de la MGEN 94											587,00		587,00
intérêts livret A											82,64		82,64
dons dédiés											375,00		375,00
subvention DDCS-CDOS			125,00	358,00	133,00	250,00			358,00		276,00		1 500,00
aide 2F dite "rétrocession" (golf 15+16)			24,00	116,00	114,33	297,33		96,00	103,83	442,50	11,01		1 387,00
aide 2F frais compétition (golf 15+16)								696,00		952,00			1 648,00
aide 2F AG fédérale											139,60		139,60
aide 2F gestion ski											291,00		291,00
aides FFT/FFgolf frais déplacement													0,00
participation frais (Tennis-Club Mt Mesly)								235,00					235,00
cotisations aux ateliers	945,00			3 150,00	1 140,00	6 370,00		158,00	3 750,00	735,00			16 248,00
recettes séjours										10 905,82			10 905,82
revente produits (green fees, balles)										8 318,02			8 318,02
total recettes	945,00	24,00	307,00	3 624,00	1 387,33	6 917,33	0,00	1 185,00	4 211,83	24 743,34	6 068,25	0,00	49 413,08
transfert entre comptes													
prestations provisionnées 15-16 au CD	-995,00					-3 553,00	-1 242,00		-2 880,00				12 356,66
solde Qi Gong versé à l'Aquagym	118,67						-118,67						0,00
total transferts	-876,33	0,00	0,00	-3 553,00	-1 242,00	-3 686,66	-118,67	0,00	-2 880,00	0,00	0,00	12 356,66	0,00
dépenses													
licences 2F reversées (dont affiliation du CD)										1 818,00	4 310,00		6 128,00
licences FFgolf reversées								300,00		1 837,60			1 837,60
prestations directes													300,00
prestations versées pour les ateliers						1 400,00			1 440,00			15 873,96	18 713,96
affiliations versées										40,00	100,00		140,00
achat de matériel													0,00
frais de compétition								1 000,00		1 188,00			2 188,00
frais de déplacement											260,60		260,60
frais de bureau					45,90						414,69		460,59
frais bancaires										10,76			10,76
frais de réception						33,51				373,40	369,83		776,74
dépenses séjours										10 666,60			10 666,60
achat produits (green fees, balles)										9 187,00			9 187,00
total dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	45,90	1 433,51	0,00	1 300,00	1 440,00	25 121,36	5 455,12	15 873,96	50 669,85
solde au 31/12/16	68,67	304,00	520,50	73,35	471,20	3 409,65	0,00	2 042,51	341,34	5 423,75	3 192,88	12 356,66	28 204,51

2FOPEN-JS-94 2015-2016

ACTIF		PASSIF	
en caisse au 01/09/2015		DÉPENSES	
compte courant comité	914,58	paiement sommes dues au titre de 2014-15	3 330,32
compte courant golf	5 537,77	prestations intervenants des sections	3 330,32
livret A	10 000,00	sous-total	3 330,32
sous-total	16 452,35	licences	
		licences reversées à la fédération	4 074,00
		licences reversées à la FFGolf	1 837,60
		sous-total	5 911,60
subventions, participations et affiliations	595,00	prestations et affiliations	
affiliation MGEN 94	1 271,00	prestations des intervenants dans les sections	17 628,96
"rétrocessions" licences 2FOPEN	1 204,00	autres prestations	325,00
participation frais de compétition 2FOPEN	139,60	dépenses séjours	6 770,61
participation 2FOPEN frais gestion	291,00	affiliations à d'autres associations	175,00
participations frais de déplacement FFT et FFGolf	300,80	sous-total	24 899,57
participation tennis-Club Mont-Mesly	380,00	achat de matériel	
sous-total	4 181,40	achat de matériel	37,98
participations des licenciés		achat groupé de produits pour les licenciés	6 170,00
licences perçues à reverser à la fédération	3 894,00	sous-total	6 207,98
licences perçues à reverser à la FFGolf	1 189,00	frais divers	
cotisations au comité départemental	384,00	frais de compétition	2 133,00
cotisations aux sections	16 700,00	frais de déplacement	1 146,30
dons dédiés (départ du Président)	375,00	frais de bureau et bancaires	487,27
revente aux licenciés de produits achetés en gros	5 174,52	frais de réception	543,24
recettes séjours	7 116,88	sous-total	4 309,81
sous-total	34 833,40	TOTAL DÉPENSES	44 659,28
recettes financières		en caisse au 31/08/2016 (fonds associatif)	
intérêts livret A	104,03	compte courant comité	451,90
sous-total	104,03	compte courant golf	3 960,00
TOTAL RECETTES	39 118,83	livret A	6 500,00
TOTAL ACTIF	55 571,18	sous-total	10 911,90
		TOTAL PASSIF	55 571,18

2FOPEN-JS-94 2015-2016

comptes	Badminton	Danse	Feldenkrais	Gymnastique	Marche nordique	Qi Gong	Tennis	Yoga	Golf (à partir du 1/1/16)	Comité hors sections	Provisions	Comité
solde au 31/8/15	192,00	0,00	2 116,96	729,24	1 613,00	118,67	1 784,01	1 693,68	5 537,77	2 667,02	0,00	16 452,35
recettes												
licences 2F reçues à reverser										3 894,00		3 894,00
licences FFGolf reçues à reverser									1 189,00			1 189,00
cotisations départementales									384,00			384,00
affiliation de la MGEN 94									595,00			595,00
Intérêts livret A									104,03			104,03
dons dédiés									375,00			375,00
aide 2F dite "rétrocession"	28,00	213,50	138,83	149,02	359,49		110,00	83,16	189,00			1 271,00
aide 2F frais compétition							602,00		602,00			1 204,00
aide 2F AG fédérale										139,60		139,60
aide 2F gestion ski										291,00		291,00
aides FFT/FFGolf frais déplacement							300,80					300,80
participation frais (Tennis-Club Mt Mesly)							380,00					380,00
cotisations aux ateliers	60,00		4 660,00	1 540,00				4 640,00				16 700,00
recettes séjours									7 116,88			7 116,88
revente produits (green fees, balles)									5 174,52			5 174,52
total recettes	88,00	213,50	4 798,83	1 689,02	6 159,49	0,00	1 392,80	4 723,16	14 271,40	5 782,63		39 118,83
transfert entre comptes												
prestations provisionnées 15-16 au CD			-5 362,62	-1 485,21	-6 110,00			-4 671,13			17 628,96	0,00
régularisation comité- golf									264,00	-264,00		0,00
total transferts			-5 362,62	-1 485,21	-6 110,00			-4 671,13	264,00	-264,00	17 628,96	0,00
recettes												
licences 2F reversées									86,00	3 988,00		4 074,00
licences FFGolf reversées									1 837,60			1 837,60
prestations directes							300,00			25,00		325,00
prestations versées pour les ateliers											17 628,96	17 628,96
solde prestations ateliers 2014-15			1 550,82	523,30				1 256,20				3 330,32
affiliations versées							25,00		40,00		110,00	175,00
achat de matériel				37,98								37,98
frais de compétition							1 060,00		1 073,00			2 133,00
frais de déplacement							354,30					1 146,30
frais de bureau									-3,94			491,21
frais bancaires									139,90	369,83		543,24
frais de réception									6 770,61			6 770,61
dépenses séjours									6 170,00			6 170,00
achat produits (green fees, balles)												
total dépenses	0,00	0,00	1 550,82	561,28	33,51	0,00	1 739,30	1 256,20	16 113,17	5 776,04	17 628,96	44 659,28
solde au 31/8/16	280,00	213,50	2,35	371,77	1 628,98	118,67	1 437,51	489,51	3 960,00	2 409,61	0,00	10 911,90